

## **Conseil d'administration du 15 11 à 17h30**

### **Auberge du Pisé à Marsac**

#### **Présents :**

Sociétaires participants : Bernard LEPINAY, Jean Claude BONNET, Brigitte BOITEUX, Olivier FAUIRE, Gyl COPPEY, Sabrina SENDIN, Pascal CHALLET

Invités : Benoit LAIBE, Michel HADJAD , Henri DEBEURET

Excusés : Remi Force, Emilie Jaillet

Début de réunion : 17h45

#### **Validation du PV du 20 07 2023**

*Le PV du 20 07 2023 est validé*

#### **1) Projets en cours**

##### **Saint Rémy : Ateliers municipaux :**

Nous sommes toujours en attente du devis de raccordement d'ENEDIS

*Sabrina se renseigne sur les réseaux Enedis pour découvrir quel est le problème*

##### **EHPAD Sauxillanges**

Nous avons rencontré le maire et les adjoints de la commune de Sauxillange pour leur présenter le projet d'installation sur la toiture du Gymnase d'une centrale (environ 100 kwc) pour une vente d'électricité à l'EHPAD de Sauxillanges et à la commune. Le Conseil municipal doit statuer sur ce projet

*Si avis favorable : Une pré étude sera réalisé*

En parallèle une étude de rentabilité est en cours pour une installation d'une centrale de 36 kwc sur le toit et la future terrasse de l'EHPAD de Sauxillanges avec prise en charge de la structure de la terrasse.

A ce jour l'artisan charpentier n'a pas répondu à la demande de visite pour un devis de structure.

Une relance sera effectuée auprès du charpentier et d'OHE pour les devis de centrale et de structure

**Chalmazel** : il s'avère que le raccordement serait trop onéreux car un le réseau semble trop faible

*Un Pré-devis devra être établi pour donner une réponse au propriétaire du bâtiment*

**Thiers stade Fernand Sozedde** : relance auprès du nouveau directeur des services techniques sans résultats à ce jour.

#### **Ambert :**

**Ambert Tribune de Foot** suite à la rencontre avec monsieur le maire, de nombreux obstacles sont à lever, une demande d'urbanisme doit être réalisé, ainsi qu'un désamiantage de la toiture et une étude de structure sur la charpente.

Dans un premier temps La commune d'Ambert ne souhaitant pas prendre en charge le désamiantage demande à la SCIC Toi et Toits de lui présenter deux propositions :  
Une avec prise en charge par la SCIC Toi & Toits du désamiantage.  
Une autre avec prise en charge du désamiantage par la commune d'Ambert  
Henri a demandé un devis, celui qui s'élève à 26 000 €

*La SCIC ne pourra pas prendre en charge le désamiantage mais seulement la centrale une réponse sera apporté à la commune d'Ambert*

### **Hangar de l'Aéroclub d'Ambert : Présentation par Henri DEBEURET**

L'aéroclub d'Ambert est intéressé par la construction d'un hangar pour abriter les ULM, car le bâtiment actuel est plein. Toutefois, la demande concerne la construction d'un bâtiment clé en main, (structure, bardage, porte), avec une centrale en toiture de 100 kw. Les membres de l'Aéro club ne souhaitent pas s'impliquer dans la construction et la gestion du local (location pour 6 ULM)

*La SCIC décline cette demande, car ce n'est pas la vocation de construire un bâtiment, des entreprises sont spécialisées, beaucoup plus compétitive sur ce secteur.*

### **2) Financier**

**Solde de subvention** : A ce jour nous n'avons pas reçu le solde de la subvention (montant estimé entre 20 et 24 000 €.

Prévisionnel : Un débat s'instaure sur les besoins d'établir un prévisionnel pour connaître les perspectives des centrales existantes et des nouveaux projets.

*Un prévisionnel sous le modèle fournit par la SCIC Comtoit avait été réalisé par Pascal et Olivier il demande à être affiné pour que chacun puisse se l'approprier*

### **3) Journée de réflexion**

Suite aux deux réunions de réflexion, un groupe de travail s'est constitué pour revoir une organisation pérenne. Pour l'instant les réflexions ont été sur l'archivage et l'utilisation des documents par tous et par les futures administrateurs dans les années à venir.

Il repose sur deux axes sur une arborescence à conceptualiser par Gyl et à valider par le prochain CA. Des outils numériques de sauvegarde et de partage, actuellement nous dépendons du Pcloud de Combrailles Durable, ce qui n'est pas sans risque pour nos données et celles des sociétaires.

*Après discussion : il a été décidé d'acquérir notre propre Pcloud pour la somme de 199 € pour une fois pour toute (à vie)*

*L'arborescence sera validée au prochain CA de janvier*

### **4) Election pour renouvellement vice-président finance**

*Suite au départ de Henri du Conseil d'administration Gyl COPPEY a été élu Vice-président finance juridique les missions de chacun seront à redéfinir au prochain CA*

## **5) Partenariat Solarscoop**

Solarscoop est une SCIC qui réalise des groupement d'achat de Kit autoconsommation pour les particuliers.

En septembre nous avons été sollicité par Solarscoop pour un partenariat, Pascal a reporté la réponse en fin d'année pour une décision par le CA.

*La SCIC Toi & Toits est favorable à un partenariat pour favoriser le photovoltaïque et surtout sécuriser les particuliers dans leur acquisition.*

## **6) Inter Scic 10 novembre, 24 novembre**

10 novembre une animation sur prospective sur l'évolution des énergies renouvelable a été proposée au participants. Celle-ci est basée sur 4 scénarii

Le 24 novembre à VIC le Comte la rencontre inter SCIC a porté sur plusieurs points

- Comment bénéficier des LEADER Allier et Puy de Dôme dont Pascal est membre suppléant du comité de programmation (financement d'étude, financement d'un emploi mutualisé.)
- Prise de parts sociales croisées entre les SCIC 03 et 63 pour 10 parts sociales soit un montant de 500 €

*Les membres du Conseil d'administration acceptent à ce jour la SCIC COMTOIT comme nouveau sociétaire, et de devenir sociétaire par une prise 10 parts sociales à cette même SCIC*

*De même, la SCIC Toi & Toits devient sociétaire de Combrailles Durable pour 10 parts sociales de 50 €*

*Combrailles Durable étant déjà sociétaire pour 2 parts sociales doit augmenter sa participation de 8 parts*

Jean Marie de Combrailles Durable a négocié un tarif de groupe pour la Révision auprès de l'URSCOOP Auvergne Rhône Alpes,.

*La décision de la révision sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée Générale en 2024*

## **7) Questions diverses**

RAS